UNITS TOUSTEM

ORGANE DE L'ASSOCIATION BÉARN ET PAYS DE SOULE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'A.F.N. ET DES T.O.E.

ATCHIKI

JANV. 2024 n°403

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers Adhérents, chères Adhérentes,

2023 vient de se terminer. C'est encore une année pas comme les autres, notre monde devenant de plus en plus instable.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, ayons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, nos anciens comme nos jeunes OPEX qui ont donné leurs vies pour défendre les valeurs de notre pays.

Comme je pense que personne n'a pu l'ignorer, la guerre est aux portes de l'Europe depuis bientôt deux ans. Et depuis peu, le Proche-Orient s'embrase lui aussi du fait de l'extrémiste radical, qui hélas ne touche pas que le Proche-Orient mais amène le radicalisme sur notre propre sol.

Nous sommes de moins en moins nombreux, et comme je le répète souvent, il faut que nos OPEX viennent gonfler nos rangs. Il en va de la survie, en particulier de notre association, et du monde combattant en général. C'est pour cela que je demande aux OPEX présents dans les sections d'en parler autour d'eux, de leur expliquer le bien-fondé de la chose. Car tout ce que nos anciens ont acquis durant de nombreuses années peut être perdu en peu de temps. Un effort est maintenant plus qu'indispensable si nous voulons continuer à défendre toutes ces valeurs qui font le monde combattant.

Je demande à toutes les sections qui sont au Crédit Agricole de se faire connaître, ce qui nous permettra d'éditer des affiches à titre gratuit, que l'on pourra distribuer dans les mairies pour faciliter le recrutement. De plus, nous sommes en train de créer des comptes Facebook, Télégram et Instagram, pour que nous soyons suivis par la nouvelle génération. Je remercie les personnes qui s'investissent dans ces projets.

Pour finir, en ne restant pas que sur un avenir sombre, je tiens à vous souhaiter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 soit pour vous tous une année de bonheur et de joie, et qu'elle puisse répondre à toutes vos attentes.

Très bonne année à vous tous.

M. VANDENBOSSCHE Cyrille,
Président ACPG-CATM-TOE-OPEX et veuves du Béarn et Pays de la Soule

SOMMAIRE

Rassemblement à Idron — p2
Drakkar, 40 ans déjà
Honneur aux porte-drapeaux à Pontacq — p3
Cérémonie d'Hommage à Labastide-Villefranche
Carnet — p4
La vie de nos Sections — p6
Informations — p10
Major Albert Martinez Georges Martinez — p11
Mot d'un OPEX — p12

Units Toustem Atchiki
Béarn et Pays de Soule
Janvier 2024 n° 403
ISSN n° 2272 - 3854
Revue Semestrielle des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants CATM - TOE - ME - OPEX - et VEUVES

Directeur de la publication :
Cyrille VANDENBOSSCHE
Rédacteur en chef :
Bernard LASCURETTES
Administration - Rédaction :
8, rue Nogué 64000 Pau
Tél. : 0559306321 - Fax : 0559149040
Merci d'envoyer vos prochains articles à Bernard LASCURETTES sur bernard.lascurettes@hotmail.fr

Réalisation : Agence Valeurs du Sud

IDRON - 22/05/2022

RASSEMBLEMENT DES ACPG-CATM-TOE-OPEX ET VEUVES DU BÉARN ET PAYS DE SOULE

En cette année du 60ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, le Rassemblement des ACPG-CATM-TOE-OPEX et Veuves du Béarn et Pays de Soule a eu lieu le 22 mai 2022 à IDRON, sous la Présidence de Monsieur Cyrille Vandenbossche, Président cantonal et Président de l'Association Départementale.

Lors de son allocution, le Président Cyrille Vandenbossche a souligné l'importance d'œuvrer avec opiniâtreté, pour le maintien du devoir de mémoire et de l'esprit de solidarité.

Devant les 150 participants, il a rappelé l'importance du recrutement, en particulier au sein des OPEX. S'adressant particulièrement aux CATM, il souligna l'importance des OPEX qui sont l'avenir de notre Association.

Ensuite, il a remercié le Président Jacques Caillabet et son équipe pour l'organisation de cette manifestation.

Le Président Honoraire Jacques Caillabet, responsable de la commission Solidarité, donna un compte rendu très détaillé sur les œuvres sociales de notre Association. Il souligna l'importance des services de l'ONAC-VG des Pyrénées Atlantiques, sur la possibilité de faire des demandes d'aides financières ou autres. Il sensibilisa les Présidents de sections, à rechercher auprès de leurs adhérents, ceux qui seraient susceptibles de pouvoir bénéficier d'une aide.

Le compte rendu financier a été présenté par le Trésorier Général Didier Hertoux. La situation financière est saine.

Monsieur le Maire de Idron, excusé, était représenté par Madame la première adjointe et de Monsieur le conseiller défense de la municipalité de Idron.

Aucune intervention de nos invités, absence remarquée de nos deux conseillers Départementaux malgré un accord de principe.

Outre les intervenants déjà cités, on a pu apercevoir dans la salle, Madame la Présidente Départementale du Souvenir Français Geogette Boisson Meignen et Madame la Présidente de l'amicale des Porte-drapeaux de Pau Michèle Mondeilh.

La clôture de séance étant prononcée, le cortège précédé d'une trentaine de Porte-Drapeaux s'est dirigé vers le Monument aux Morts d'Idron, pour un recueillement et dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur a été offert par la section cantonale de Pau ville, section organisatrice, avant d'apprécier le traditionnel repas de fin de rassemblement.

DRAKKAR, 40 ans déjà (1983-2023)

Ce samedi 21 octobre 2023 à Idron, a eu lieu une cérémonie devant la stèle commémorant l'attentat de l'immeuble où les soldats de la 3ème compagnie du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes stationnés à IDRON, renforcés par des membres de la 3ème compagnie du 9ème Régiment de Chasseurs Parachutistes de PAMIERS, avaient installé leur poste de surveillance avancée de la force Diodon 4 dénommé Drakkar.

Étaient réunies un bon nombre de familles dont les noms sont inscrits sur cette stèle, de nombreux camarades de différents régiments parachutistes, diverses associations d'anciens combattants dont la nôtre, les ACPG CATM TOE VG OPEX Béarn et Soule représenté par leur président Cyrille Vandenbossche, le président de Pontacq M. Suttili, ainsi que le président de Salies de Béarn M. Arnaud, diverses autorités militaires et civiles dont M. le Préfet des P.A, le sénateur Max Brisson et la députée de la 1ère circonscription des P.A. Lors de ce rassemblement, M. le Maire d'Idron a tenu à signaler que dans peu de temps un panneau explicatif sera jumelé à cette stèle.

La cérémonie a débuté par les différents discours, puis suivi par le dépôt de 7 gerbes de fleurs déposées par les autorités et associations. Puis l'ensemble des noms des 58 militaires morts pour la France (dont la majorité était des appelés du contingent ayant signé pour un service long) ont été cités. S'en est suivie une longue minute de silence, et une vibrante Marseillaise chantée par l'ensemble des participants.

Avant de clôturer la cérémonie, les autorités ont salué et remercié les porte-drapeaux présents. Puis après le départ de M. le Préfet, les camarades parachutistes se sont rassemblés pour consommer un verre de l'amitié et du souvenir.

PONTACQ - 16/10/2022

HONNEUR À NOS PORTE-DRAPEAUX

Humblement réunis, portant fièrement l'emblème de notre République, ces couleurs tricolores qui s'illustrèrent et s'illustrent au cours de toutes les batailles que livre notre pays, vous êtes le symbole vivant de tous ceux qui sont tombés et tombent au champ d'honneur pour que nous puissions continuer à vivre libres.

Par tous les temps, vous répondez présents, sollicités pour les nombreuses cérémonies et trop souvent hélas pour accompagner nos camarades qui nous quittent en nombre.

Porte - drapeaux cette journée vous est dédiée, elle est un signe de reconnaissance et de remerciement envers votre disponibilité qui pérennise le devoir de mémoire qui nous anime.

Ce drapeau que vous tenez d'une main ferme et qui pointe vers le ciel montre combien est grande notre détermination, pour que l'histoire de notre pays ne sombre pas dans l'oubli.

Par votre présence à toutes les cérémonies, vous transmettez aux jeunes générations la connaissance du passé et l'envie de se battre pour notre pays et les valeurs qu'il véhicule. Par votre participation aux obsèques de nos camarades, vous montrez le respect et l'attachement que nous portons à ceux qui nous quittent.

Vous incarnez les valeurs qui nous animent, courage, ténacité, solidarité, don de soi, valeurs que nous souhaitons léguer à notre jeunesse afin que notre bonne et vieille France puisse continuer à s'épanouir dans la paix au sein d'un monde libre. Par cet acte citoyen de porter le Drapeau associatif de nos sections d'anciens combattants, vous assurez la sauvegarde et l'enracinement de la symbolique nationale. Notre présence à vos côtés montre la solidarité du monde combattant et l'attachement à notre pays.

Soyez fiers de votre fonction, vous méritez reconnaissance et considération.

Jacques Caillabet
Président Honoraire

LES RÉCIPIENDAIRES

Le mérite fédéral a été décerné à Eugène Labayrade (Oloron) et André Curbet (Lembeye).

Les diplômes de porte-drapeaux ont été remis à Robert Boulier (Arzacq), Georges Martinez (Pontacq), Jean-Baptiste Ibar, Roger Lacassie et Jean Branle (Oloron).

Les diplômes et décorations ont été délivrés par le président Cyrille Vandenbossche accompagné du président de la section locale Serge Arnaud.

LABASTIDE-VILLEFRANCHE - 30/09/2023

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE

TOE-OPEX ET VEUVES DU BÉARN ET PAYS DE SOULE

Chaque année, une cérémonie d'hommage est organisée afin de remercier les porte-drapeaux de Béarn et Soule, autour des couleurs, du devoir de mémoire et de l'honneur. Celle-ci a accueilli une centaine d'adhérents, sympathisants, invités ainsi que les 25 drapeaux de 17 sections locales ou cantonales.

Cette année, la journée départementale a eu lieu le 30 septembre 2023 à Labastide-Villefranche. Cette cérémonie était organisée par l'ensemble de la section cantonale de Salies-de-Béarn, des ACPG CATM TOE OPEX Veuves de Béarn et Soule. Celle-ci a été présidée par M. Cyrille Vandenbossche, Président de l'AD 64.

Cette journée a eu pour but de remercier leur dévouement, honorer les couleurs et se souvenir. Le président de l'AD 64 a rappelé les missions des porte-drapeaux:

- « Les porte-drapeaux, anciens combattants ou non, bénévoles, que l'on peut voir dans les diverses manifestations patriotiques ou aux obsèques avec la bannière de leur régiment ou de leur association, ont pour mission de rendre hommage, au nom de la nation française, à tous ceux qui se battent, se sont battus et sont tombés pour elle. »

Le président local Serge Arnaud a, également, remercié les présents et félicité les membres de son bureau pour l'organisation de la journée.

Le cortège s'est dirigé ensuite vers l'église du village, attendu par l'Abbé Jean-René Saint-Macary (Adhérent de la section de Salies) pour la célébration de l'office religieux animée par la chorale Paroissiale de Saint Dos. À l'issue de la messe, les porte-drapeaux se sont répartis autour des deux monuments aux morts pour déposer deux gerbes, suivie de la minute de recueillement et de la Marseillaise.

La cérémonie protocolaire achevée, tout le monde s'est retrouvé à la salle communale de la mairie où les médailles et diplômes ont été décernés. La municipalité a offert l'apéritif et à l'issue, un repas a été servi, dans la fraternité et la bonne humeur.

Par ailleurs, le comité directeur a eu lieu le 14 octobre 2023 à Lembeye, avec, en autres, pour ordre du jour: l'organisation des événements de l'année prochaine.

DIDIER HERTOUX

Repose en paix mon ami.

Ce petit mot pour rendre hommage à notre regretté Didier Hertoux, décédé brutalement en octobre 2022.
Didier était une figure du monde combattant, où il s'investissait sans compter dans cette mission qui lui tenait à cœur.

Tu étais notre trésorier départemental. Mais tu étais aussi le président départemental de l'UDAC 64. Comme d'autres avant toi, tu avais compris qu'il fallait faire vivre l'UDAC, pour que vivent les autres associations.

Tu avais plein de projets qui hélas n'ont pu voir le jour.

Mais avant tout cela, tu étais mon ami. On se voyait régulièrement pour parler du monde combattant, mais pas seulement. Bien sûr, comme tous les amis, nous n'étions pas d'accord sur tout, mais en parlions calmement devant une bonne « binoche », comme tu aimais si bien le dire et nous trouvions souvent la solution.

Aujourd'hui, tu nous laisses orphelins, car tu étais de bon conseil et ta joie de vivre était communicative.

Je tenais à te rendre encore un hommage car tu le mérites amplement et, je sais que de là-haut, auprès de notre archange Saint Michel, tu veilles sur nous.

Lorsque je passe à Thèze, où tu reposes en paix, je m'arrête pour te dire bonjour et converser avec toi.

Dors en paix mon ami

Cyrille Vandenbossche

BIOGRAPHIE
Didier HERTOUX 72 ans - Marié 3 enfants 7 petits enfants
Ancien militaire et chef d'entreprise
Président de l'UDAC VG 64
Vice-président de l'AD AGPG CATM Béarn et Soule
Trésorier Général de l'AD AGPG CATM Béarn et Soule
Président de la Section de THÈZE AGPG CATM Béarn et Soule

CARNET

ARZACQ:

Mme LARQUIER Marie-Antoinette de CABIDOS : veuve depuis 18 ans d'un militaire de carrière, elle participait à toutes les manifestations patriotiques (du temps de sa validité)

Notre section présente ses sincères condoléances.

M. LECLERC André de MONTAGUT : Il était âgé de 84 ans. Notre section présente ses sincères condoléances.

GARLIN:

M. FUSTEC Patrick décédé en octobre 2022. La section de GARLIN adresse ses sincères condoléances à la famille de notre regretté Fufu.

JURANÇON:

M. COLDEBOEUF Georges, M. CAPDEPON Henri, M. DAUGREILH Roland, M. CAZENAVE Charles, Mme PENAGUIN Jeanine : La section présente ses sincères condoléances à toutes leurs familles.

Mme DIU Josette demeurant EHPAD Les vignes JURANÇON décédée le 30 novembre 2022. Sincères condoléances à toute sa famille.

M. LACINNIK Stanislas décédé le 5 mars 2023 : Nos sincères condoléances attristées vont à son épouse Micheline.

LAROIN:

M. PAC André : ACPG CATM Légion d'honneur – porte-drapeau de la section de LAROIN nous a quitté à l'âge de 88 ans. À toute sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

M. PARDON Émile : La section de LAROIN a la tristesse de vous faire part de la disparition de son camarade à 80 ans Émile, CATM un des derniers à avoir servi en Algérie. À toute sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

LEMBEYE:

Mme BRETHES Jeanne de MONCAUP, décédée en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

Mme BOJOLY Rose d'AURION, décédée en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

Mme BOURGUINAT Marcelle d'ARRICAU-BORDES, décédée en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. CAUBEYRE Jacky de LEMBEYE (CATM), décédé en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. DESCAMPS Patrice de TOULOUSE, décédé en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. et Mme IZUEL Pierre et Léocadie de MASPIE LALONQUERE (CATM), décédés en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances.

M. OULIE Claude (CATM) décédé en 2023. Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

MONTANER:

M. LACABANNE Raymond : Adhérent à notre association Raymond habitait la commune de PONSON DESSUS ou il avait créé son entreprise du bâtiment. Il nous a quitté le 28 janvier 2023 âgé de 90 ans. En 2016 atteint d'une grave maladie, son fils Bernard est décédé. L'Association présente à toute la famille les plus sincères condoléances.

NAY:

Mme TROUILH décédée le 23 octobre 2022 : La section de NAY a le regret de vous faire part du décès de Mme Félicie TROUILH (Veuve Anciens PG sur la commune de BENEJACQ). L'ensemble de notre section présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

M. GIRONDIER Michel : C'est avec tristesse que nous avons appris le départ au mois de novembre de notre ami Michel. Adhérent de notre association en tant que sympathisant, il s'est aussi investi pendant de nombreuses années dans l'Amicale des Anciens Combattants de Nay où il occupait le poste de trésorier.

Élu communal, Michel a grandement participé au succès de notre rassemblement départemental en 2017 sur Nay.

Nous présentons à Jacqueline sa compagne et toute sa famille nos plus sincères condoléances.

M. LARRIEU Louis : La section de NAY a le regret de vous faire part du décès de Louis, le 8 mai 2022. Ancien combattant au 1/35° régiment d'artillerie parachutiste où il a été affecté de 1958

à 1960. Brevet militaire de parachutiste N° 149609.

Citation à l'ordre du régiment avec attribution de la croix militaire avec étoile de bronze du chef d'escadron MILLOT, commandant le 1/35° RAP, pour le motif suivant : « Excellent canonnier d'un courage et d'une conduite exemplaire, s'est souvent signalé comme voltigeur et radio D.L.O. dans les secteurs de DJIDJELI, MORSOTT et TEBESSA et notamment les 9 et 15 juillet 1959 dans la région de TACQUEVILLE (monts du Hodna). Vient encore de se signaler au cours des opérations « JUMELLE » et « RUBIS » notamment les 20 et 27 août 1959 dans le secteur de LAFAYETTE et les 19 et 20 octobre 1959 dans le secteur de DJIDJELI prenant une part importante à la mise hors de combat d'une vingtaine de rebelles ». Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Gisèle, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants et toute sa famille.

M. CLAVEROTTE Édouard : C'est avec tristesse que nous avons appris le départ de notre ami Édouard au mois de juin 2023. Ancien Combattant CATM, il était membre de notre association depuis de nombreuses années. Nous présentons à Solange son épouse et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

M. Maurice RAVIE : C'est avec une grande tristesse et beaucoup d'émotions, que nous nous sommes tous réunis le 17 juillet autour de Maurice, pour lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques, et présenter nos plus sincères condoléances à toute ta famille.

Maurice a fait son service militaire de 1960 à 1962. Engagé dans l'Infanterie, il a d'abord rejoint le 37ème RI à Sarrebourg, puis a été affecté en Algérie, au 152ème RIMA, du 15 janvier 1961 au 1er octobre 1962.

De retour au pays, il a rejoint notre association en adhérent à l'Amicale de BEUSTE, puis dernièrement, il est devenu membre de l'Amicale de Nay.

Souhaitant participer plus activement à notre association, Maurice a été élu en 2015, au bureau de notre section du Pays de Nay, en tant que secrétaire puis trésorier et au comité directeur.

Nous nous souviendrons toujours de sa gentillesse et de sa disponibilité. Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

ORTHEZ:

M. BORDENAVE Jean : La Section d'Orthez déplore le décès de leur camarade Jean ancien combattant. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. LAPEYRE Jacques : Ancien combattant CATM, Jacques vient de nous quitter. Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. MOULIA Pierre : La section d'Orthez déplore le décès de leur camarade Pierre. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. POMMIER Serge : La section d'Orthez déplore le décès de leur camarade et ancien combattant Serge, et adresse ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

PAU VILLE:

M. SANSARICQ – METERIE Hubert décédé à l'âge de 92 ans : Notre ami le Docteur SANSARICQ nous a quitté. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances. Section de PAU VILLE

M. MARCHAND Louis décédé le 15 décembre 2022 : Nous présentons à toute la famille nos sincères condoléances. Veuillez accepter toute notre sympathie.

Mme CASTERA Germaine de MAZERES LEZONS le 17 octobre 2022.

Très peinés du départ de notre chère Germaine à 97 ans. Les membres de la section de PAU VILLE adressent leurs sincères condoléances à toute la famille.

M. CASSOULET Marc : Notre dernier Prisonnier de guerre vient de nous quitter, une génération qui disparaît. Les adhérents de la section de PAU-VILLE présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

PONTACQ:

M. BERARD Jean-Pascal : La Section de PONTACQ a le regret de vous faire part du décès de M. Jean-Pascal BERARD survenu le 5 janvier 2023 à l'âge de 75 ans.

M. Jean Pascal BERARD était porte-drapeaux et Délégué Départemental de l'association André MAGINOT, Il était de toutes les cérémonies patriotiques et de tous les repas de cohésion notre association départementale.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

SALIES DE BÉARN:

M. LABASTIE Louis CATM de SALIES DE BÉARN : Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

Mme BEIGBEDER Marie, Veuve CATM de SALIES DE BÉARN : Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

M. BRUILLOT René, CATM de BERENX : Notre section présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

SEVIGNACQ:

M. DUFAU Claude : Notre section présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

THÈZE:

M. BRON Michel de LALONQUETTE : Notre section présente ses sincères condoléances à sa famille.

M. HERTOUX Didier de THÈZE : Président de l'U.D.A.C et trésorier de l'A.D Béarn et Soule. La section présente ses sincères condoléances à la famille.

LA VIE DE NOS SECTIONS

SECTION DE JURANÇON

AG DE JURANÇON

Le samedi 4 février 2023, s'est tenue l'AG de la section de Jurançon en présence de M. **Jacques CAILLABET**, président honoraire départemental et de M. **Michel BERNOS**, maire de la commune.
Le conseil d'administration a été reconduit pour un an:
- **Michel KIEWSKI** (président, porte-drapeau de la section et secrétaire),
- **Eugène LABEYRADE** (vice-président et secrétaire),
- **Christian CASTANG** (trésorier),
- **Jean-René DUBOURDIEU** (affaires sociales),
- **Marylou DUVAN-PROSDOCINI** (affaires sociales auprès des veuves),
- **Denis CAZALAA-ARRIBES** (membre).

En 2024, Michel souhaite passer le flambeau de président à un OPEX, **Benjamin VITIELLO**, actuellement Major au 5ème RHC.
Un pot de l'amitié a clôturé cette assemblée. Puis l'ensemble des participants s'est dirigé vers le restaurant « Le Joffre » à Bizanos où un excellent repas les attendait dans une ambiance conviviale.
À noter que cette année, **Eugène LABEYRADE** a été mis à l'honneur par notre association départementale. Il a reçu la médaille du Mérite Fédéral, le samedi 30 septembre 2023, lors de la journée des porte-drapeaux à Labastide-Villefranche. Félicitations Eugène!

LE 11 NOVEMBRE 2023 À JURANÇON

Comme chaque année, la section de Jurançon a participé à la journée commémorative du 11 novembre 2023 (messe du souvenir, cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe, dépôt de gerbe au Mémorial, vin d'honneur et déjeuner à la salle Balavoine).
Les participants ont pu profiter de l'exposition du Souvenir Français dans le hall (citoyenneté) ainsi que du forum « les métiers en uniforme » qui s'est déroulé de 10h à 18h et où ont participé tous les corps d'armée, dont gendarmerie et ses cadets, les pompiers et ses cadets, la police nationale, les JOINVILLAIS, et de nombreuses autres associations.

SECTION DE LARUNS

11 NOVEMBRE À LARUNS

Malgré un temps très frais et surtout pluvieux, à 18 heures ce sont près de 50 enfants de l'école primaire et des collégiens qui ont porté l'intérêt et l'émotion de cette cérémonie où ils ont déposé des bougies autour du monument aux morts éclairé. Puisqu'il faisait nuit, ils ont lu des lettres de poilus, les noms des morts inscrits sur le monument et les textes officiels. Sept porte-drapeaux ont été passés en revue par les autorités présentes: le député, les conseillers départementaux, des maires du canton, le Général et les représentants des anciens combattants.
Le public a apprécié la présence des militaires d'active, des parachutistes de l'École des troupes aéroportées, des sapeurs-pompiers et gendarmes, et est reparti touché par l'ambiance générale recueillie et respectueuse.

SECTION DE LEMBEYE

3 PORTE-DRAPEAUX DE LA SECTION DE LEMBEYE RÉCOMPENSÉS:

Trois Porte-Drapeaux de la section de Lembeye, **Jacques Caubeyre, Jules Fontan et Marcel Costedoat** ont reçu le diplôme de plus de 30 ans de Porte-Drapeau des mains de **Cyril Vandenbossche**, Président Départemental et du Général **René Baud**, Président d'honneur de la Section de Lembeye.
Si malheureusement, peu de temps après, **Jacques Caubeyre** est parti pour son dernier voyage, **Jules Fontan** et **Marcel Costedoat** ont eu l'honneur de recevoir l'insigne qui accompagne le diplôme lors des cérémonies du 11 novembre dans leur village respectif de Maspie-Lalonquère-Juillacq et Lasserre des mains de leurs Maires, **Mesdames Éliane Capdevielle et Anne Marie Vassallo**.
Julot agriculteur blessé gravement en Algérie, et Marcel, artisan plombier, 2 soldats appelés du contingent partis pour 2 ans de l'autre côté de la Méditerranée, dans un conflit qui n'a été nommé comme une guerre qu'en 1999 par les autorités publiques. Plus de 30 ans de porte-drapeau pour entretenir le souvenir de ceux qui sont morts pour la France et transmettre le flambeau par l'exemple aux jeunes générations.
Le porte-drapeau tient un rôle essentiel lors des cérémonies d'hommage aux morts et disparus pour la France. Il porte le drapeau français, emblème national officiel de la Ve République. La mission du porte-drapeau est essentielle puisqu'elle perpétue la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs de la France. Le porte-drapeau s'engage, par tous les temps et à chaque fois que les

circonstances l'exigent, à porter les 3 couleurs. Sa mission permet le bon déroulement d'une cérémonie comme celle du 11 novembre.
Les Porte-Drapeaux du Pays de Lembeye sont présents les 11 novembre et 8 mai dans les communes de Maspie (8h30), Simacourbe (9h15), Lespielle (9h30), Lalongue et Lembeye (11h00), messe et cérémonie du 11 novembre pour 3 villages alternés (Séméacq, Corbères, Aurions pour 11h00) et Lasserre 12h30 avant un repas du village.
Porte-drapeaux de Lembeye à la cérémonie du 11 novembre à Simacourbe

SECTION DE NAY

AG DE NAY SUR LA COMMUNE D'ANGAIS

L'Assemblée Générale des Anciens Combattants ACPG-CATM du Pays de NAY s'est déroulée le samedi 4 février 2023, dans la salle communale d'ANGAIS, en présence de **M. Hubert VIGNAU** Maire de la commune.
Une vingtaine de membres de l'association étaient présents.
M. VIGNAU Maire a souhaité la bienvenue aux membres de l'association des Anciens Combattants ACPG-CATM sur sa commune.
L'Assemblée Générale s'est poursuivie par une minute de silence pour les personnes disparues en 2022, en particulier pour quatre anciens adhérents, **M. Louis LARRIEU de BORDERES, M. Roger POUEYDEBAT de BOURDETTES, M. Maurice SUBIAS de NAY et Mme Félicie TROUILH** de BENEJACQ.
Le nombre d'adhérents est resté stable avec l'arrivée de nouveaux membres dont deux ont souhaité rejoindre le Bureau. Il est à noter que le nombre d'Anciens Combattants OPEX est de plus en plus important au sein de l'association.
Le personnel présent a procédé au vote du nouveau bureau: **M. Bernard LASCURETTES** est réélu Président, **M. Bruno LACOUR** nouveau secrétaire et nouveau membre du Comité Directeur Départemental, **Mme Slavica GALLIER** nouvelle trésorière. Membres du Bureau: **M. Jean DOASSANS CARRERE** (Président amicale de BEUSTE), **M. Marcel LARRIEU** (Président amicale de BORDERES), **Mme Nadia PERTUZE** (Présidente amicale d'ANGAIS), **M. Albert SUAREZ** (Président de l'amicale de NAY), **M. Maurice RAVIE** (BEUSTE) et **M. Roger SARROUET** (NAY).
Le président a remercié chaleureusement **M. Maurice RAVIE**, qui prend une retraite bien méritée, après avoir été trésorier et membre du Comité Directeur Départemental pendant de nombreuses années à ses côtés, ainsi que les Porte-Drapeaux pour leur engagement lors des cérémonies sur nos communes.
À l'issue, le nouveau bureau a confirmé qu'il souhaitait poursuivre sa démarche dans le social et le respect du devoir de mémoire, dont **M. Bernard LASCURETTES** a rappelé l'engagement national, départemental et local des ACPG-CATM.
Un vin d'honneur et un repas ont clôturé cette matinée.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023 À NAY

C'est en présence d'un public très nombreux que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre 2023.
Les Cadets des Pompiers ainsi que certaines écoles de la commune ont fait l'honneur de leur présence à cette cérémonie. La banda Los Companeros de Bourdettes a brillamment animé cette cérémonie.
Le dépôt de gerbes a été effectué par **M. Bruno BOURDAA** (Maire de Nay), **M. Jean ARRIUBERGE** (Conseiller Départemental), **M. Albert SUAREZ** (Président de l'Amicale des Anciens-Combattants de Nay) et **M. Bernard LASCURETTES** (Président de notre section).
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, proposé par la mairie, a rassemblé l'ensemble des participants.
Cette journée s'est poursuivie par un repas à l'hôtel-restaurant Le Vieux-Logis à LESTELLE-BETHARRAM.

LA VIE DE NOS SECTIONS (SUITE)

SECTION DE PONTACQ
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 5 MARS 2022

L'assemblée générale annuelle des anciens combattants ACPG-CATM-TOE-Opex et veuves s'est tenue le 5 mars 2022 en la mairie de Pontacq.
Étaient présents :
Cyrille Vandenbossche, président départemental, **Olivier Trabesse**, conseiller municipal, de **Denis Suttili**, président de la section, **Georges MARTINEZ** vice-président, **Jean CAZENAVE** trésorier, **Stéphane MAISONNAVE** secrétaire, **Jean MOUSSEIGNE** secrétaire adjoint et environ 25 adhérents ou sympathisants.
Denis Suttili fit observer une minute de silence à la mémoire des personnes décédées en cours d'année :
Mmes Marrimpouey, Cohou et Yves Broca.
Il indiqua que la section s'était agrandie avec l'arrivée de cinq nouveaux adhérents : **M. et Mme Saubaber, Jeanne Capéret, M. et Mme François.**
Le recrutement d'Opex
Le président **Cyrille Vandenbosshe** a insisté sur le recrutement d'Opex qui remplaceront les anciens atteints par la limite d'âge. « Ils sont l'avenir du monde combattant ».
À leur intention, il faut créer un site internet où les Opex pourront se renseigner sur les activités, les devoirs et les droits des membres de la section. Il faudra aussi enrôler de « jeunes citoyens », âgés de 16-18 ans, afin de porter le drapeau de la ville.
La direction départementale dispose aide financière pour améliorer l'habitat, pour l'achat de lunettes ou d'appareils auditifs, pour payer une partie de la Mutuelle ou une aide à domicile. Il ne faut pas hésiter à demander des aides, à garnir des dossiers qu'il faudra transmettre à la section, puis à la direction départementale.
Le bilan financier détaillé par le trésorier Jean Cazenave laisse apparaître un solde positif ; les finances sont saines.
Le vice-président **Georges Martinez** signala les 8 sorties des porte-drapeaux au cours de l'année écoulée. Un porte-drapeau sera désigné pour remplacer Paul Abadie.
Olivier Trabesse remercia la section qui participe aux célébrations du 8 mai et du 11 novembre et assure le devoir de mémoire.

M. Denis SUTTILI a remercié l'ensemble des participants, la réunion s'est clôturée par un repas convivial au Café de France chez BAREILLE.

LE NOUVEAU BUREAU :
Président Denis Suttili
Vice-président Georges Martinez
Trésorier Jean Cazenave
Secrétaire Stéphane Maisonnave, adjoint Jean Mousseigne

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

C'est par une journée ensoleillée que s'est déroulée la cérémonie commémorant la fin de la guerre 14/18.
Étaient présents : **M. Didier LARAZABAL**, maire de Pontacq, entouré de ses adjoints, une section des sapeurs-pompiers de Pontacq. La population était venue nombreuse pour assister à la Cérémonie, ainsi que les enfants des écoles Sainte Jeanne Élisabeth et Simone Veil
Suite à l'allocution de **M. LARAZABAL**, lecture du message de **M.Sébastien LECORNU** ministre des Armées, ainsi que les noms des deux soldats morts pour la France au Mali, par **Mme Solange MARTINEZ-MARY**. Puis lecture de la lettre d'un poilu (Joseph ABADIE) à ses parents par **M. Jean-Noël AGUER** conseiller municipal.
Enfin, lecture du message de l'UFAC par **Malo BLAIS** du conseil municipal des jeunes.
Suivi de la minute de silence puis Dépôt de gerbe et la Marseillaise chantée par les enfants
Passation de drapeau entre **Paul ABADIE** (11 ans de porte-drapeau) et **Hervé MILCENT** jeune retraité du 1er RHP de Tarbes.
Le vin d'honneur offert par la municipalité a réuni tous les participants sur les bords de l'Ousse, suivi du repas des anciens combattants au restaurant « Les papilles s'en mêlent » à Pontacq.

SECTION SALIES DE BÉARN
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

Ce samedi 11 novembre 2023, journée du 105ème anniversaire de l'armistice de 1918, fin de la grande guerre, tout était réuni pour rendre un vibrant hommage autour du monument aux morts de la cité.

Le temps était clément pour la première sortie des jeunes pompiers volontaires, très remarquée. Les jeunes enfants de nos écoles nous ont lu des lettres de poilus à leurs familles. L'orphéon salisien nous a rappelé certains chants patriotiques et l'harmonie salisienne nous a rythmé le protocole de cette cérémonie. Différents corps militaires étaient présents avec les anciens combattants et un public nombreux. C'est ainsi qu'à 11h45, **M. Minnard François**, maître de protocole, a ouvert la cérémonie.
Tout d'abord l'orphéon a chanté pour nos morts en Béarnais, puis **M. le Maire Thierry Cabanes** nous a lu la lettre de la nation. C'en est suivi la décoration au grade d'officier de l'ordre national du mérite, du lieutenant-colonel de gendarmerie **Gilles Labed** par le général **Henri Clément Bollée**. Par la suite, les élèves des écoles salisiennes présents nous ont lu tour à tour des lettres de poilus à leurs familles, puis vint le moment du dépôt des gerbes par la mairie, les pompiers volontaires, les médaillés militaires, les anciens combattants. Le tout fut suivi par l'hommage aux morts pour la nation en cette année 2023, et ceux qui sont décédés durant cette guerre de 14/18, et une grande minute de silence suivie d'une Marseillaise chantée par toute l'assemblée.
Puis après que l'harmonie nous ait offert une dernière marche militaire, vint la fin de cette émouvante cérémonie, **M. Minard** a fait fermer le ban par l'harmonie, et M. le Maire a remercié l'ensemble des participants et le public à cet hommage, et a convié tout le monde au verre de l'amitié dans la salle des mariages de la mairie.

Pages internet dédiées à chaque section :

Comme signalé récemment, je vous ai créé des pages dédiées aux différentes sections.
Ces pages sont, pour beaucoup, vierges de tout article, renseignements, photos ou vidéos.
Il vous suffit de m'adresser vos photos, vidéos ou autres écrits par mail à **francisboullier@sfr.fr** et vos informations seront publiées aussi vite que possible sur le site de l'A.D!
Vous trouverez vos pages sur le site de l'AD ici :
https://www.anciens-combattants-et-veuves-du-bearn-et-soule.fr/Nos%20SECTIONS.htm
Merci de faire vivre votre/vos pages autant que faire se peut!
Cordialement
Francis BOULLIER
Webmaster des sites de l'UDAC – A.D – section de Garlin

INFORMATION

L'ONACVG ET LA SOLIDARITÉ

Le Service départemental des Pyrénées-Atlantiques de l'Office des combattants et victimes de guerre examine chaque année entre 800 et 1000 demandes d'aides financières au titre de la solidarité. **Voici quels sont les principaux et variés motifs d'intervention.**

- Les frais d'obsèques d'un ressortissant ou d'une veuve de ressortissant

Une participation peut être accordée à la personne qui se charge de régler la facture

- Les frais liés à une assurance complémentaire santé

Compte tenu du coût très élevé de cette dépense obligatoire pour des budgets modestes, une aide est accordée et renouvelée annuellement sur demande

- Les frais liés à l'équipement en prothèses (dentaire, auditive)

Lorsque le ressortissant choisit une prestation différente de celle dite « Zéro à charge », une aide peut réduire les frais engagés après déduction des remboursements obtenus (sécurité sociale et mutuelle)

- Les frais de santé (maladie, hospitalisation) avec un reste à charge important

Il ne s'agit pas de compenser tous les frais de santé ou des frais de confort ou hors parcours de santé

- Les frais liés au chauffage et à l'énergie

Part importante du budget familial, il s'agit d'éviter un renoncement à se chauffer de la part des personnes âgées ou lorsque des enfants sont présents au foyer (OPEX)

- Les dépenses liées à l'aménagement et à l'équipement du domicile (confort minimal, isolation, appareils)

Sont aidés, les travaux ou l'achat d'équipements qui procèdent d'une nécessité sociale. Certains travaux doivent faire l'objet préalablement d'une demande auprès d'organismes sociaux

- D'une manière générale, les difficultés financières causées par le paiement de factures élevées, des dettes, une insuffisance de ressources par rapport aux charges, une situation de rupture (emploi, divorce ou séparation, déménagement)

- Les dépenses liées au maintien à domicile des personnes âgées: emploi à domicile médicalement justifié, portage des repas, dispositif de téléassistance, travaux d'aménagements ou d'équipements en rapport avec le handicap, reste à charge après intervention de l'APA

- Les dépenses de « premier trousseau » lors de l'entrée en EHPAD

- Les dépenses qui peuvent résulter du statut d'aidant de personnes en situation de troubles de santé (maladie d'Alzheimer notamment). Cette proposition vise à favoriser la formation des aidants, leur relaxation (séances de sophrologie, ...), leur repos (séjours adaptés), mais aussi la prise en compte du malade (ateliers d'activité, transport, séjours adaptés).

LA DEMI-PART FISCALE SUPPLÉMENTAIRE

Parmi les avantages d'application à tous les titulaires de la carte du combattant et aux veuves de titulaires de la carte du combattant, celui de la « demi-part fiscale » doit être mentionné. Il est accordé sous réserve de signaler aux services fiscaux son statut d'ancien combattant (en cochant la case adéquate de la déclaration de revenus).

Pour l'ancien combattant:

- être titulaire de la carte du combattant et/ou d'une pension militaire d'invalidité;

- être âgé de 74 ans au moins.

Pour la veuve d'un ancien combattant ou de pensionné:

Depuis le 1er janvier 2023, les deux seules conditions qui leur sont opposables sont les suivantes:

- qu'elle soit âgée de 74 ans au moins;

- qu'elle puisse justifier la qualité d'ancien combattant de l'époux décédé (carte du combattant) ou de son statut de pensionné au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre;

Attention: les demi-parts fiscales ne se cumulent pas.

MAJOR ALBERT MARTINEZ (1934-1998)

Né le 28 mars 1934 à SIDI-CHAMI (Algérie) dans une famille d'ouvriers agricoles d'origine espagnole, Albert MARTINEZ grandit dans la ferme familiale à SAINT GEORGES où, dès son plus jeune, âge il côtoie les musulmans, leurs coutumes et leurs traditions. Puis, au fil des années, il apprend la langue arabe qu'il lira écrira et parlera à la perfection, sans se douter que des années plus tard, il mettra en œuvre ses connaissances au service de la France.

Appelé sous les drapeaux le 1er avril 1955, au 1er Régiment de Spahis Algériens, il s'engage, en 1957, au 10ème Régiment de Dragons comme interprète en langue Arabe dans des unités Opérationnelles. Il poursuit sa carrière comme sous-officier adjoint de protection du chef de corps: il fait preuve d'exceptionnelles qualités de courage ce qui lui vaut la Croix de la valeur militaire qui s'ornera de 6 citations à l'ordre de la brigade et du régiment.

Interprète, toujours volontaire pour participer aux opérations de commando dans le secteur d'AIN TEMOUCHENT, le 21 décembre 1957 il récupère de l'armement lors d'une expédition dans la région de M'SAADA (commune d'ER RAHEL, Oranie).

Le 15 janvier 1958, au cours d'une embuscade nocturne tendue dans la région d'OULED TAOUI, il désarme un rebelle, récupérant ainsi de l'armement. Le 27 janvier 1958, il prend part dans la même région à la mise hors de combat de 4 rebelles en possession de documents important. Le 30 avril 1958, enfin au cours d'une embuscade de nuit dans la région de NDJEBARRA (commune de TURGO Oranie) participe a la mise hors de combat d'un chef rebelle. En 1959 il est blessé lors d'un accrochage près de SAÏDA dans le Sud Oranais.

En Août 1960, le maréchal des logis Albert Martinez alors âgé de 27 ans est décoré de la médaille militaire à titre exceptionnel.

En 1962, après 7 années de guerre en Algérie, il rejoint le 9ème Régiment de hussard à Reims, où il fait bénéficier les jeunes appelés de son incontestable expérience; il passe avec succès tous les échelons du corps des sous-officiers: maréchal des logis chef en 1964, et nouvelle affectation en 1966 au 2ème Régiment de chasseurs d'Orange. Adjudant en 1969 au Centre de formation de l'arme blindé cavalerie (CARPIAGNE) comme Adjudant d'escadron puis en 1973 Adjudant-Chef de casernement.

En 1980 il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Enfin, il obtient le grade suprême de Major en 1985 avec échelon exceptionnel au centre mobilisateur N° 10 de Lannemezan.

En 1987 il fera un séjour de 4 mois au Tchad juste avant de bénéficier le 1er janvier 1988, d'une retraite bien méritée.

Simultanément à cette exceptionnelle carrière les titres

s'accumulent: sa poitrine déjà parée de glorieuses décorations, on peut citer entre autres les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite, puis ceux d'Officier de la Légion d'Honneur. À carrière exceptionnelle, récompenses exceptionnelles.

Après 34 ans de carrière, il rejoindra la FNACA en tant que porte-drapeaux.

En 1998, l'année où il devait recevoir les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur, il décède à 64 ans dans un accident de la circulation.

Il nous reste du Major Albert Martinez le souvenir d'un Soldat Exemplaire.

Georges MARTINEZ

Alexandre BLANCHET

D2GI

3 rue de la Thessalie
44240 LA CHAPELLE S/ ERDRE
Tél. : 06 35 42 44 88 / d2gi.ab@gmail.com

Siège/ Gérant (Pierre GRAPOTTE)
490 Chemin de Font de Branque
13112 LA DESTROUSSE

SARL DU PRÉ VERT
Production horticole

Route du bas de St Faust
64110 LAROIN
Tel : 05 59 83 04 54
Fax : 05 59 83 02 90

HORTICULTEUR PAYSAGISTE
OLIVIERS, FRUITIERS, FLEURS, COUPES
ÉPICERIE PRODUITS RÉGIONAUX, POTS....

cofim
CONSEIL FINANCIER
IMMOBILIER
Des conseillers
à vos côtés
sur Pau et le Béarn
FNAIM
www.cofim-immobilier.com

CAVE
Le Tire-Bouchon
05 59 39 57 13
10, rue Pablo Picasso
64400 Oloron-Sainte-Marie
cave-le-tire-bouchon@orange.fr

MOT D'UN OPEX
PREMIÈRE GUERRE DU GOLFE

Je sers depuis bientôt quatre ans au sein du 1er RPIMa à la deuxième compagnie, où je suis depuis deux ans et demi-caporal-chef en tant qu'équipier R.A.P.A.S (Recherche Aéroporté et Action Spécialisé).

Ce n'est pas ma première mission, mais celle-là, prend un accent différent. On parle de guerre du Golfe. Mis en alerte le matin, nous devons être en mesure de partir le soir. Une mission que nous accomplissons sans rechigner, car nous avons l'habitude de ce genre de chose. Le lendemain, nous prenons l'avion en direction de Ryad.

L'accueil est plutôt froid. Dire que nous fûmes accueillis les bras ouverts serait franchement exagéré. Mais bon, pas de soucis, la mission d'abord... Nous récupérons les véhicules, l'armement, on s'entasse comme on peut sur les VLR et on part direction de la frontière Irakienne, escorté par la police religieuse qui a eu la gentillesse de nous faire faire un détour de quelque 500 km pour que nous évitions les endroits saints.

Il fait chaud le jour, froid la nuit. Nous ne disposons pas du confort de certaines unités, mais ça aussi, on a l'habitude car nous avons été formés à la dure. Arrivés sur la zone installation, vérification du matos comme on dit chez nous puis les premières incursions en territoire irakien histoire de prendre un peu la température...

Nous alternons des reconnaissances de jour comme de nuit, puis nous recevons comme mission de reconnaître l'axe qu'empruntera le TC2 et de sécuriser les villages aux alentours de cet axe, mission éprouvante, mais que nous faisons avec minutie.

Je vous passe les détails de ce genre de missions. Le 23 février, nous devons travailler avec nos amis de la 82ème Airbonne. Mais n'ayant pas pu s'adapter à l'horaire avancé décrété par la division Daguet, nous passons au travers de leurs dispositifs pour nous assurer au plus vite de la future position du PC de la division. L'action est menée d'autant plus rapidement que nous avons eu l'occasion de grenouiller dans le secteur, les nuits précédentes comme énoncé juste avant.

Le 24 à l'aube, les alliés passent à l'offensive. Le spectacle est impressionnant de puissance et d'irréversibilité. Notre Chef de Corps reçoit pour mission en début d'après-midi de rejoindre les spahis et d'éclairer leurs progressions après dépassement. Nous dépassons tout le monde 11ème RAMA, 2ème REI, 1er REC, etc. Devant cette avancée si rapide, nous submergeons les positions défensives de l'adversaire d'où sortent hagards et sans combattre la plupart du temps des soldats irakiens abandonnés par leurs officiers.

Nous naviguons alors en totale autonomie du côté de l'AL-SALMAN, objectif principal de la division Daguet. Notre mission prendre le dépôt logistique au nord, dépôt que nous abordons en milieu d'après-midi au moment où nous voyant arrivés les éléments irakiens décrochent à toute vitesse. Abandonnant sur place chars, canons, et affûts quadruples, tout ce matériel étant intact. On n'en croit pas nos yeux...

Ensuite, nous recevons pour mission d'investir le fort d'AL-Salman, dispositif imposant. Je suis le binôme de tête pour rentrer dans le dit fort. Partout du matériel abandonné. Recouvrant le sol des vêtements, des détritus. Lorsqu'une terrible explosion retenti! Mon binôme gît inanimé à 5 mètres de moi, et moi-même je me traîne au sol en gémissant. Je ne comprends pas ce qui arrive...

Dans un état second, je vois des camarades courir dans tous les sens. Le colonel médecin s'approche de moi pour me donner les premiers soins. Je lui dis de ne pas s'occuper de moi, mais d'aller voir Schmitt. Il me répond que l'on s'occupe de lui. Je suis dans un état second. Soudain une deuxième explosion...

Dans un réflexe, je pousse le colonel médecin et je suis de nouveau blessé. Je tombe dans le coma. Je me retrouve dans un hôpital de campagne où, je l'ai appris plus tard, mon état ne suscitait pas un optimisme des plus flagrants. Opération sur opération, transfusion sur transfusion, les médecins jugèrent que j'étais transportable pour l'évacuation sur la France à l'hôpital Dominique LARREY à Versailles.

Nouvelle opération, je ne peux plus bouger tout le côté droit de mon corps, je suis paralysé, je panique, je viens d'avoir 20 ans. Six mois de souffrance, mais la volonté est là. Je veux revenir dans mon régiment, revoir mes frères d'armes, ce que je réussirais à faire au prix d'une volonté sans faille. Lors de mon retour au régiment, j'apprendrai la triste nouvelle, Schmitt était décédé sur le coup, et un autre élément de mon commando est mort lors de la deuxième explosion (c'était un très bon ami).

Sur 10 camarades que composait mon commando, 2 étaient morts, un blessé grave, votre narrateur, et quatre blessés plus légers. Il ne reste plus que 3 personnes valides. J'ai revu notre Colonel médecin qui me remercia, car en le poussant, je lui avais sauvé la vie. En effet l'éclat qu'il avait reçu dans le bras, aurait dû atteindre son cœur.

Voilà une de mes nombreuses expériences en opération en tant qu'OPEX.